

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 2 juillet 2019

CP2019_07_28
id. 4682

Le 2 juillet 2019, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombres de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme CABOS, Mme DEBIAIS, M. DESCAZEAX, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Absent(s) représenté(s) :

M. DEPRINCE (pouvoir à Mme NEGRE), M. HENRYOT (pouvoir à M. HEBRARD), M. MARDEGAN (pouvoir à Mme RIOLS), Mme MAURIEGE (pouvoir à M. ASTRUC), M. WEILL (pouvoir à Mme LE CORRE)

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**POLITIQUE D'ACCUEIL DES INTERNES EN MÉDECINE
GÉNÉRALE : CONVENTION D'ÉTUDE AVEC L'UNIVERSITÉ
TOULOUSE - JEAN JAURÈS ET L'INSTITUT SUPÉRIEUR
COULEUR, IMAGE ET DESIGN DE MONTAUBAN**

Lors du vote du Budget primitif du 3 avril 2019 par l'Assemblée

départementale, la nouvelle politique en faveur des internes en médecine générale a été adoptée, découlant directement du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Dans ce cadre, des actions de promotion du territoire auprès de ce public ont été prévues au titre de l'année 2019, notamment l'élaboration d'une identité visuelle dédiée.

Préalablement à la création de nouveaux supports de communication, cette identité visuelle doit pouvoir témoigner des valeurs que le Département et ses partenaires ont souhaité attribuer à cette nouvelle politique : les valeurs du collectif, du faire-ensemble, selon une approche solidaire.

Pour asseoir la création graphique sur les codes visuels de la jeune génération et ainsi toucher le public visé, l'Assemblée départementale a approuvé le principe d'un partenariat avec l'université Jean Jaurès et l'institut Couleur, Image Design de Montauban dans le cadre d'une convention d'étude.

Cette convention définit notamment les modalités de réalisation de ce partenariat notamment le fait de mobiliser onze étudiants du Master 2 « design graphique, communication et édition », placés sous la responsabilité pédagogique de leur enseignant encadrant.

Cette convention prévoit aussi le calendrier de réalisation et les modalités de participation financière du Département aux frais pédagogiques engendrés par ce partenariat à hauteur de 1 000 € TTC.

Cette somme sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, ligne 6233, sous-fonction 95 et versée à l'institut Couleur, Image, Design au terme de la mission.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental du 3 avril 2019 définissant la nouvelle politique d'accueil des internes en médecine générale,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les conditions susvisées, la convention d'étude à conclure avec l'université Toulouse Jean Jaurès et l'Institut Couleur, Image Design de Montauban, dans le cadre de la politique d'accueil des internes en médecine générale telle que présentée en annexe ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, ladite convention.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC